

Appel à projets
Mise en place de 10 000 logements HLM accompagnés
Présentation synthétique du projet

Localisation du projet : *Seine-et-Marne*

Nom du projet : *Suivi de familles en fragilité financière et sociale ou psychique.*

Statut et nom du ou des porteur(s) du projet :

MARNE ET CHANTEREINE HABITAT

Descriptif sommaire du projet et objectifs poursuivis :

Marne et Chantereine Habitat est confronté à des situations telles que dettes locatives, troubles de jouissance, rupture sociale, troubles psychiques... qui nécessitent l'intervention de partenaires sociaux expérimentés. Certaines de ces problématiques dépassent largement le seuil d'intervention et surtout de compétence du bailleur. C'est à ce titre que Marne et Chantereine Habitat souhaite adhérer à ce dispositif.

Ce projet a pour but de rétablir la relation locataire/bailleur, les relations de voisinage, l'insertion au sein d'un habitat collectif et de prévenir les expulsions.

Public cible du projet

Nombre de ménages accompagnés : *10 par an soit 30 sur trois ans*

Ménages éligibles au DALO : NON

ou des accords collectifs : NON

ou relevant globalement des publics cibles du PDALPD : NON

En effet le projet concerne uniquement les locataires en place au sein du patrimoine. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de distinguer le public sur un type de labellisation particulier.

Caractéristiques du public cible : (typologie des ménages, problématiques rencontrées, ressources) :

Les ménages concernés par ce projet

- *Bénéficiaires d'allocations de chômage, RSA, faibles ressources (smic)*
- *précarité d'emploi*
- *problèmes de santé*
- *problèmes d'insertion professionnelle*
- *situations de surendettement*
- *troubles psychiques (nuisances)*
- *isolement*
- *sur occupation ou sous occupation*
- *désocialisation*

Ces problématiques sont parfois cumulées. Tous types de ménages peuvent être concernés (isolés, couples, famille monoparentales...)

Partenariat

Un comité de pilotage, auquel participent le groupement d'associations EMPREINTE, la Résidence Urbaine de France 3F, Marne et Chantereine Habitat (OSICA qui présente un projet similaire, pourrait éventuellement s'associer au partenariat) se tiendra chaque trimestre. EMPREINTE assurera la coordination de ce dispositif commun, les bailleurs seront représentés par les porteurs du projet (la responsable du service Contentieux pour MC HABITAT).

Pour la mise en œuvre de l'accompagnement, les missions se répartiront comme suit :

- MARNE ET CHANTEREINE HABITAT
 - Repérage des situations
 - Signalement aux Associations
- GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS EMPREINTE
 - Etablissement du diagnostic social
 - Présentation des orientations préconisées
 - Mise en œuvre des dispositifs préconisés
 - Concevoir un renouvellement si nécessaire

Montage financier

- **Exercice 2015**
 - 29 444 € : Accompagnement pour 10 familles (base de calcul 53 000 €/an/ETP pour 18 familles)
 - 8 000 € : Suivi Marne et Chantereine Habitat (20 % ETP Responsable du Service Contentieux et 5% ETP 2 gestionnaires contentieux)
- **Exercice 2016**
 - 29 444 € : Accompagnement pour 10 familles (base de calcul 53 000 €/an/ETP pour 18 familles)
 - 8 000 € : Suivi Marne et Chantereine Habitat (20 % ETP Responsable du Service Contentieux et 5% ETP 2 gestionnaires contentieux)
- **Exercice 2017**
 - 29 444 € : Accompagnement pour 10 familles (base de calcul 53 000 €/an/ETP pour 18 familles)
 - 8 000 € : Suivi Marne et Chantereine Habitat (20 % ETP Responsable du Service Contentieux et 5% ETP 2 gestionnaires contentieux)

Le coût global du projet sur 3 ans serait de **112 332 €**.

Inscription de la démarche dans la durée

Les engagements pris par les porteurs du projet portent sur une durée de 3 ans (10 mesures par an)



Avis du service départemental en charge des politiques sociales du logement (DDCS ou DDT) :

Pertinence du projet au regard des objectifs visés par l'appel à projets :

Caractère reproductible de la démarche : Faible **Moyen** **Fort**

Conditions jugées nécessaires :

Avis global formulé par le niveau régional (DREAL en collaboration avec DRJSCS) : Favorable Défavorable

Pour Marne et Chantereine Habitat
Le Directeur Général


Jacques OUDOT